

## COMITÉ D'ANALYSE CONJOINT SUR L'OFFRE DE CAMPS DE JOUR POUR LES ENFANTS DE 4 ANS

### MANDAT

#### Raison d'être

Dans le cadre de l'initiative gouvernementale *Agir tôt*, le gouvernement a annoncé notamment celle d'assurer l'accessibilité à la maternelle 4 ans à toutes les familles qui le désirent. Les enfants qui bénéficieront d'une place en maternelle 4 ans ne fréquenteront plus de service de garde, créant ainsi un nouveau besoin pour une offre de camps de jour pour les enfants de 4 ans pour la période estivale suivant cette première année de maternelle.

Dans ce contexte, et afin de favoriser la conciliation famille-travail-études des parents faisant le choix d'inscrire leurs enfants à la maternelle 4 ans, le ministère de la Famille a décidé de mettre sur pied un comité d'analyse conjoint portant spécifiquement sur l'offre de garde pour les enfants de 4 ans pendant les congés scolaires (relâche et période estivale).

Ce comité s'assurera de recueillir, d'une part, l'offre actuelle en matière de camps pour les enfants de 4 ans, et d'autre part, les besoins et les enjeux des municipalités et des organismes offrant des services de garde pendant les congés scolaires. Les travaux viseront à identifier des mesures pour répondre aux attentes de cette nouvelle clientèle potentiellement en croissance.

#### Objectif

Proposer au ministre de la Famille des pistes de solution afin de répondre aux besoins des parents en camps de jour que pourrait susciter le déploiement des maternelles 4 ans auprès des villes et municipalités québécoises, en période estivale et lors des congés scolaires.

Proposer au ministre de la Famille des mesures appropriées afin d'assurer que les enfants de 4 ans fréquentant la maternelle puissent bénéficier d'un service de camps de jour, et ce, dès 2020.

#### Composition

La présidence et le secrétariat sont assumés par le ministère de la Famille.

Membres :

- Association des camps du Québec (ACQ)
- Association québécoise du loisir municipal (AQLM)
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)
- Carrefour action municipale et famille (CAMF)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Loisir et Sport (MEES)
- Ministère de la Famille (Famille)

#### Réunions

Le Comité prévoit tenir au plus quatre rencontres, mais pourrait en tenir davantage s'il le juge nécessaire pour remplir son mandat. Les rencontres se tiendront en alternance dans les villes de Québec et de Montréal.

Les projets d'ordre du jour et les documents pertinents seront transmis aux membres avant la date prévue de la rencontre.



**COMPTE RENDU**

**COMITÉ D'ANALYSE CONJOINT SUR L'OFFRE DE CAMPS DE JOUR  
 POUR LES ENFANTS DE 4 ANS**

**Le 13 juin 2019, de 9 h à 11 h**

<b>Participants</b>	<b>Ordre du jour</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Robert Bédard, sous-ministre adjoint Loisir et Sport, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)</li> <li>– François Cloutier, coordonnateur stratégique en loisir, MEES</li> <li>– Martin Pineault, directeur général des politiques, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)</li> <li>– Sylvie Pigeon, conseillère aux politiques, Union des municipalités du Québec (UMQ)</li> <li>– Maryse Drolet, conseillère politique, Fédération québécoise des municipalités (FQM)</li> <li>– Isabelle Lizée, directrice générale, Carrefour action municipale et famille (CAMF)</li> <li>– Manon Lanneville, présidente du conseil d'administration, Association québécoise du loisir municipal (AQLM)</li> <li>– Geneviève Barrière, directrice, AQLM</li> <li>– France Dompierre, sous-ministre adjointe, direction générale des politiques, ministère de la Famille (Ministère)</li> <li>– Nathalie Brazeau, directrice du développement des politiques - Famille, Ministère</li> <li>– Jennyfer Gagnon-Marcoux, conseillère en politiques et programmes, Ministère</li> <li>– Simon Derome, attaché politique, Cabinet du ministre de la Famille</li> </ul> <p>Absent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nicolas Paradis, sous-ministre adjoint aux politiques, MAMH</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mot de bienvenue et tour de table</li> <li>2. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>3. Proposition et adoption du mandat du Comité</li> <li>4. Présentation des mesures existantes</li> <li>5. Présentation des résultats d'un sondage sur les besoins des municipalités</li> <li>6. Discussion sur les enjeux spécifiques à la clientèle âgée de 4 ans</li> <li>7. Proposition et adoption du plan de travail du Comité et de son échéancier</li> <li>8. Varia</li> <li>9. Suites et prochaine rencontre</li> </ol>

Sujets	Éléments d'information et discussion	Suivis - responsable(s)	Échéancier
1. Mot de bienvenue et tour de table	<p>Madame France Dompierre souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.</p> <p>D'entrée de jeu, une précision est apportée à l'effet que le Comité d'analyse conjoint sur l'offre de camps de jour pour les enfants de 4 ans (Comité) sera présidé par le ministère de la Famille (Ministère), et non de façon conjointe avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), comme il avait été initialement proposé.</p> <p>Un tour de table est fait. Les membres présentent leur organisation, ainsi que leur intérêt à participer au Comité.</p> <p>Monsieur Robert Bédard suggère d'ajouter deux membres au Comité: l'Association des camps du Québec (ACQ), compte tenu de leur expertise « terrain », et l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), compte tenu des enjeux spécifiques à l'intégration des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour. Pour ce qui est de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOFC), le Carrefour action municipale et famille (CAMF) fera les liens nécessaires afin de les informer des travaux du Comité.</p>		
2. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté sans modification. Aucun point n'est ajouté au varia.		
3. Proposition et adoption du mandat du Comité	Le projet de mandat du Comité est présenté aux membres et adopté en considérant l'ajout de l'ACQ et l'AQLPH à titre de membres additionnels.		
4. Présentation des mesures existantes	<p>Chacun des participants est appelé à présenter les différentes mesures mises en place par son organisation afin de soutenir la mission et l'organisation de camps de jour.</p> <p>Le Ministère présente les grands paramètres du <i>Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale</i>. Globalement, ce programme vise à soutenir de nouveaux projets de garde ou à bonifier l'offre de garde existante durant l'été et pendant la relâche scolaire. L'aide financière maximale est de 15 000 \$ et les dépenses admissibles couvrent notamment le salaire des animateurs / moniteurs affectés au projet, les frais de formation des animateurs / moniteurs, les frais d'achat et de matériel affectés au projet, etc.</p>	Transmettre aux membres du Comité le lien vers les paramètres du programme et la liste des projets retenus lors du dernier appel de projets – Ministère	28 juin 2019

Sujets	Éléments d'information et discussion	Suivis - responsable(s)	Échéancier
	<p>Le MEES présente l'éventail de mesures offertes, notamment en termes de soutien financier à la mission de diverses organisations œuvrant dans le domaine du loisir et des camps de jour.</p> <p>Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) n'offre pas de mesures en soi en lien avec la gestion et l'offre de camps de jour. Il existe peut-être un programme d'infrastructures pour les installations récréatives et sportives; une vérification sera effectuée à cet effet.</p> <p>L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) présentent leur rôle et leurs outils pour soutenir et encadrer les camps de jour, tel que le Cadre de référence pour les camps de jour municipaux.</p> <p>L'UMQ et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) n'offrent pas de mesures ou de programmes en soi, mais s'assurent de représenter les intérêts de leurs membres.</p> <p>Le CAMF ne gère pas de mesures, mais s'assure de répondre aux besoins de ses membres. [REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>	<p>Transmettre une liste et un résumé des mesures existantes-MEES</p> <p>Transmettre l'information pertinente sur les mesures discutées : MAMH / AQLM/ AQLP / CAMF</p>	<p>28 juin 2019</p> <p>28 juin 2019</p>
<p>5. Présentation des résultats d'un sondage sur les besoins des municipalités</p>	<p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>		

Sujets	Éléments d'information et discussion	Suivis - responsable(s)	Échéancier
	<p>[Redacted text block]</p>	<p>[Redacted names]</p>	<p>28 juin 2019</p>

<b>Sujets</b>	<b>Éléments d'information et discussion</b>	<b>Suivis - responsable(s)</b>	<b>Échéancier</b>
6. Discussion sur les enjeux spécifiques à la clientèle âgée de 4 ans	<p>Un tour de table est fait afin que tous puissent exprimer les enjeux potentiels de l'arrivée d'une clientèle âgée de 4 ans.</p> <p>[Redacted text]</p> <ul style="list-style-type: none"><li>[Redacted text]</li><li>[Redacted text]</li><li>[Redacted text]</li><li>[Redacted text]</li><li>[Redacted text]</li><li>[Redacted text]</li><li>[Redacted text]</li><li>[Redacted text]</li></ul> <p>[Redacted text]</p> <p>[Redacted text]</p> <p>[Redacted text]</p> <p>Les membres du Comité sont invités à transmettre par écrit au Ministère les différents enjeux qu'ils ont identifiés. Un document synthèse présentant l'ensemble des enjeux sera produit.</p>	Faire les validations - MEES	Avant la rencontre du sous-comité
7. Proposition et adoption du plan de travail du Comité et de son échéancier	<p>Il a été convenu qu'un sous-comité de travail, plus opérationnel, soit formé afin de dresser un portrait de la situation actuelle, des enjeux et des pistes de solution à explorer en priorité.</p> <p>Ce sous-comité, formé de représentants des ministères impliqués et de partenaires du milieu des camps de jour, préparera la documentation et l'information nécessaires à la poursuite des travaux du Comité et aux prises de décision.</p> <p>Un première rencontre du sous-comité aura rapidement lieu.</p> <p>Le Comité doit soumettre des recommandations au ministre de la Famille à l'automne 2019.</p>	Prévoir la première rencontre du sous-comité de travail – MEES / Ministère	28 juin 2019 (pour une rencontre avant le 4 juillet 2019)
8. Varia	Aucun point.		

Sujets	Éléments d'information et discussion	Suivis - responsable(s)	Échéancier
9. Suites et prochaine rencontre	<p>La prochaine rencontre aura lieu la semaine du 8 juillet 2019. Un Doodle sera envoyé aux membres du Comité à cette fin. La réunion aura lieu en visioconférence, dans les bureaux du MEES à Québec et à Montréal.</p> <p>Cette deuxième rencontre visera à présenter le fruit des travaux du sous-comité et le portrait des enjeux soulevés par l'offre additionnelle à prévoir pour les enfants de 4 ans.</p> <p>Un projet d'ordre du jour et les documents pertinents seront produits et transmis aux membres avant la rencontre. Certains documents pourront être déposés séance tenante lors de la prochaine rencontre.</p>	<p>Doodle aux membres du Comité - Ministère</p> <p>Produire et transmettre la documentation – Ministère</p>	<p>Réalisé</p> <p>10 juillet 2019</p>